

# CORONAVIRUS COVID-19



## Fiche conseil aux entreprises pour la livraison de combustibles

=> A J-1, envoyer au client les consignes de sécurité par SMS ou mail

- > Le jour J, prévenir le client de l'heure de son arrivée : l'appeler avant de partir du dépôt ou avant de repartir de chez son client précédent
- > Demander au client d'ouvrir l'ensemble des accès au stockage, de ventiler la zone pendant au moins 15 minutes avant l'arrivée du chauffeur afin de limiter le contact entre le chauffeur, les clients et les surfaces des équipements et infrastructures
- > Téléphoner au client à l'arrivée sur place pour que celui-ci puisse se confiner dans son domicile ou ses locaux dans le cas d'une livraison en entreprise ou en exploitation. Si cela n'est pas possible, **garder une distance de sécurité de 1 mètre** (cas par exemple des livraisons chez de nouveaux clients).
- > **Mettre ses gants tout le long de l'opération de livraison.**
- > Suite à la livraison, les livreurs ne doivent pas faire signer les bons de livraison
- > Aucun encaissement doit être faite par le livreur ni directement avec un terminal CB dans le camion ni prise de chèque ni d'espèce. Le règlement doit être fait à distance par CB ou par envoi de chèques
- > A la fin de la livraison, le livreur doit enlever ses gants avant de remonter dans sa cabine et se désinfecter les mains. Pour cela, il doit être mis dans les camions un jerrican d'eau, du savon liquide et des essuis mains, ou des lingettes désinfectantes pour les mains. La solution hydroalcoolique ne doit pas être utilisée sur des mains potentiellement souillées par du fioul, du gasoil...
- > A la fin du service, **nettoyer le poste de conduite, les poignées de porte du véhicule, les barres d'appuis, le téléphone portable... puis se laver les mains.**
- > Les gants spécifiques pour la livraison de fioul sont individuels et ne doivent être utilisés par un autre salarié
- > Dans les locaux sociaux de l'entreprise, veuillez à ne pas mettre en contact les vêtements de travail et les vêtements de ville. Préférez les vestiaires à double compartiment.
- > A la fin de son poste, prendre une douche à l'entreprise avant de remettre ses vêtements de ville. Ne pas revenir au domicile avec ses vêtements de travail.



**EN CAS DE SYMPTÔMES, CONTACTEZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT. EN CAS DE DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES, CONTACTEZ LE 15.**

### POUR ALLER PLUS LOIN

Vous avez besoin de plus de conseils, n'hésitez pas à vous rendre sur votre espace adhérent ou sur notre site.

-> [www.istfecamp.fr](http://www.istfecamp.fr)

-> [www.istfecamp.fr/espace-adherents](http://www.istfecamp.fr/espace-adherents)

### EFFECTUEZ UN DIAGNOSTIC EN LIGNE

